

Réf: Dossier N° : 24695

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « SAUVEGARDE AGRI-FRUITIER » en abrégé «SVG AGRI-FRUITIER »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON MAMIE ADJOUA CITE BATIM,  
21 BP 5049 ABIDJAN 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Mars 2016, et enregistrés au CEPICI le 19 Mai 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination**: « SAUVEGARDE AGRI-FRUITIER » en abrégé «SVG  
AGRI-FRUITIER ».

**Objet**: Prestations de Services agricoles ; Productions vivrières. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

**Capital social**: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

**Siège social**: ABIDJAN - YOPOUGON MAMIE ADJOUA CITE BATIM,  
21 BP 5049 ABIDJAN 21

**GERANT**: Monsieur KOUADIO ARSENE.

**RCCM**: n°CI-ABJ-2016-B-13261 du 19/05/2016 au Tribunal du  
Commerce d'Abidjan.

**Durée**: 99 ans

**Dépôt au greffe**: n°10602 du 19/05/2016

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

